



Groupe de travail



9 mai 2019



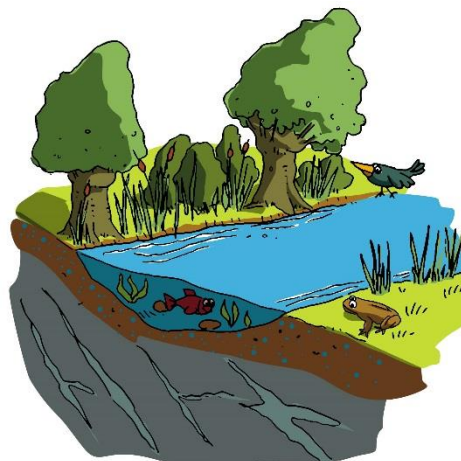
Ordre du jour

1. Mise à jour de la cartographie des zones humides du SAGE
2. Classement des zones humides en 3 catégories
3. Présentation carte globale ZH
4. Présentation carte classement ZH





Mise à jour de la cartographie des zones humides du SAGE



Changements à apporter au SAGE

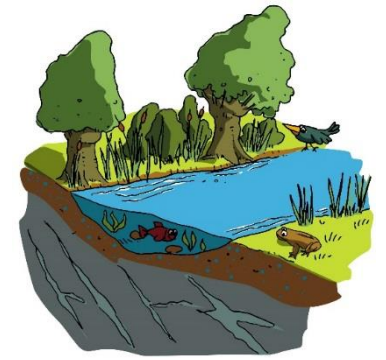
Pourquoi mettre à jour les zones humides du SAGE ?

- > Action faisant partie de la mise en œuvre du SAGE
- > Les dispositions du SAGE précisent que l'inventaire des zones humides est évolutif et qu'il ne peut être complété que seuls les inventaires compatibles avec la méthodologie validée par la CLE seront intégrés à l'inventaire du SAGE.
- > Identification des zones humides du SAGE en 2008
- > Approbation du SAGE en 2012
- > Depuis de nombreuses autres études ont approfondi la connaissance des zones humides :
 - Inventaires communaux de la biodiversité (ICB)
 - Etude des habitats prairiaux du Parc naturel régional de l'Avesnois
 - Programme Agriculture et Zone Humide de l'Agence de l'Eau Artois Picardie
 - Observatoire de la biodiversité de l'Avesnois
 - Etudes dans le cadre de Natura 2000 (site 38 et 39)
 - Etudes des partenaires capitalisées au sein de la base de donnée DIGITAL (CBNBL)*



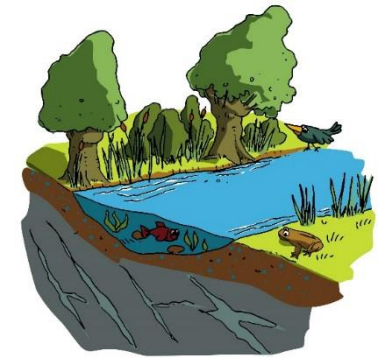
Nécessité de mettre à jour la carte des zones humides

Mise à jour carte ZH



Changements à apporter au SAGE

Mise à jour carte ZH



Que nous dit le SAGE sur l'inventaire des zones humides ?

Enjeu 2 – Préserver durablement les milieux aquatiques

Sous enjeu 2 – Préserver et restaurer les zones humides

Objectif 2B - Améliorer la connaissance des zones humides

Effet recherché : Mettre à jour la cartographie des zones humides

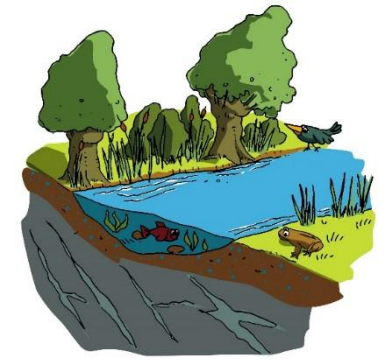
Article 9. Seuls les inventaires compatibles avec la méthodologie validée par la CLE seront intégrés à l'inventaire du SAGE."

Article 11. L'intégration de nouvelles données relatives aux zones humides sera présentée à la commission locale de l'eau, seul organe décisionnel à pouvoir décider ou non de la prise en compte de ces éléments dans le cadre du SAGE de la Sambre et de son atlas cartographique.



Changements à apporter au SAGE

Mise à jour carte ZH



RAPPEL sur les objectifs de l'inventaire des zones humides :

Enjeu 2 – Préserver durablement les milieux aquatiques

Sous enjeu 2 – Préserver et restaurer les zones humides

Objectif 2B - Améliorer la connaissance des zones humides

Effet recherché : Avoir une cartographie cohérente des zones humides sur le bassin versant

Article 1 - « L'inventaire des zones humides du SAGE Sambre (échelle 1/25 000ème) est un outil de sensibilisation pour tous. Il a pour seule finalité de localiser les secteurs pouvant bénéficier de la mise en œuvre du programme d'actions du SAGE relatifs à ces milieux.

Ainsi, les terrains ne figurant pas dans cet inventaire mais répondant aux critères d'identification tels que précisés aux articles L.211-1-I 1° et R. 211-108 du Code de l'environnement, sont soumis aux règles de protection prévues par ce même Code, et notamment aux contrôles des services de la police de l'eau.

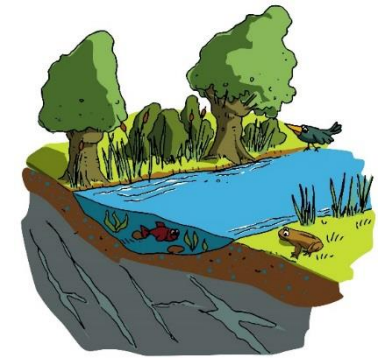
L'utilisation des cartographies de zones humides et de zones humides d'intérêt environnemental particulier du SAGE pour la justification ou le déclenchement d'une procédure de police de l'eau ou d'une activité régalienne n'est pas recevable. Les procédures de police s'appuient sur des faits prévus par la Loi et suivant ses propres démarches (ici arrêté janvier 2010). »

Changements à apporter au SAGE

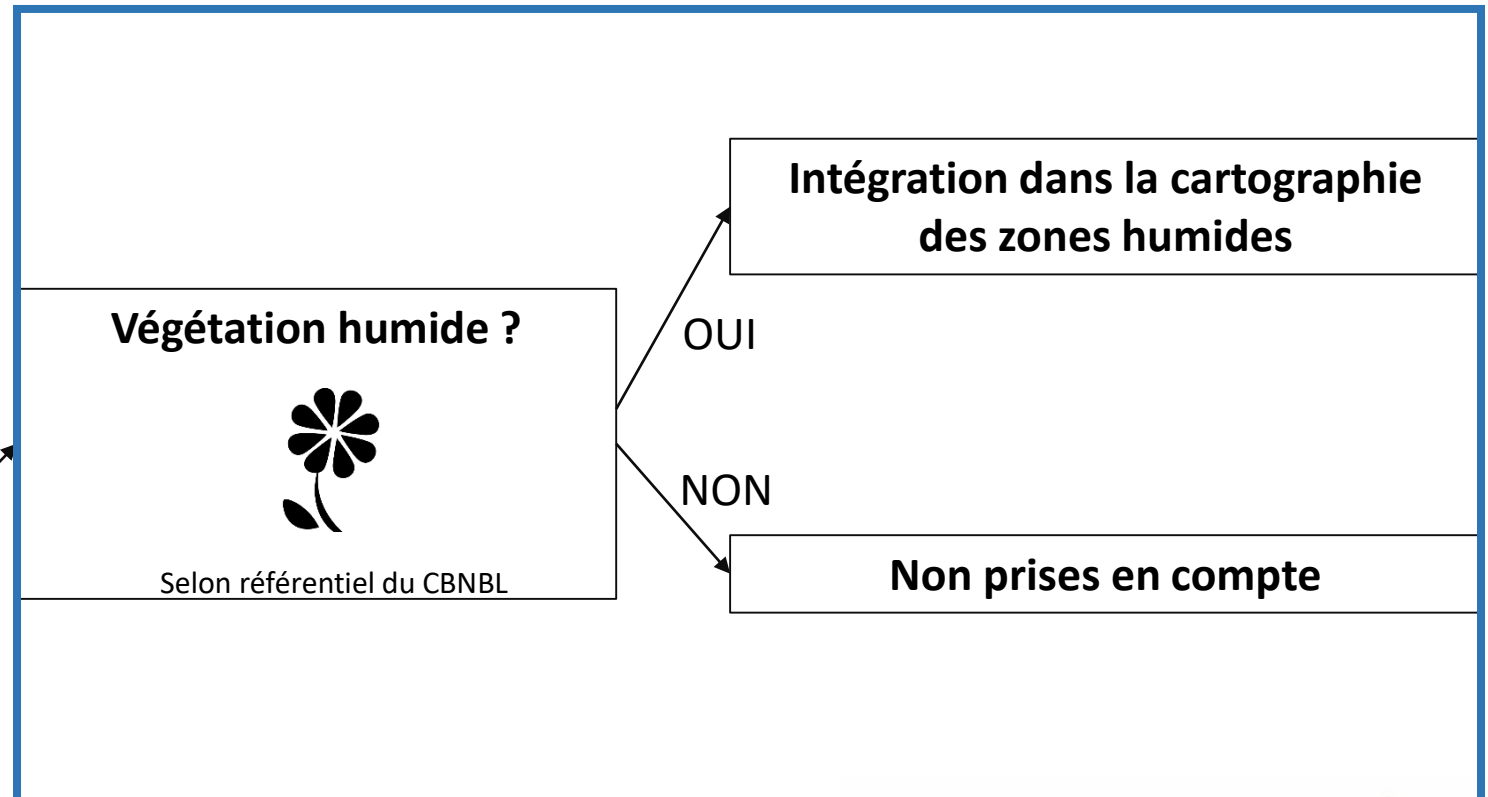


Analyse de l'ensemble
des données disponibles

Mise à jour carte ZH PRINCIPE DE LA MÉTHODE



Méthode de détermination des ZH de la CLE



Données

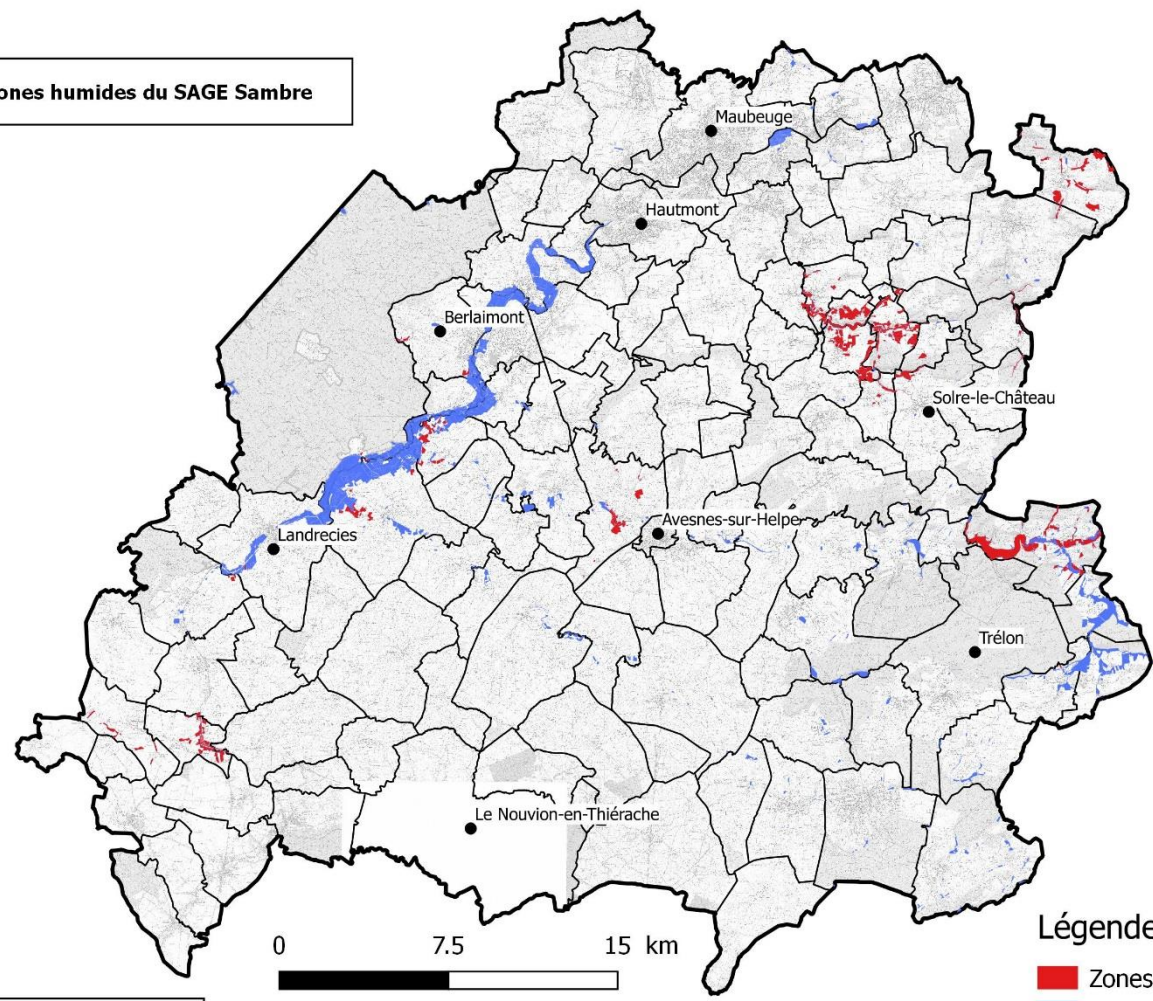


Etude	Date	Producteur de la donnée	Maitre d'ouvrage	Type de donnée
ICB	2012	CEN 59/62	PNRA	Inventaire floristique
	2013	CEN 59/62	PNRA	Inventaire floristique
	2014	CEN 59/62	PNRA	Inventaire floristique
	2015	CEN 59/62	PNRA	Inventaire floristique
	2016	PNRA	PNRA	Inventaire floristique
Habitats prairiaux	1995	Biotope	PNRA	Inventaire floristique
	1996	Biotope	PNRA	Inventaire floristique
	1997	Biotope	PNRA	Inventaire floristique
	2000	Biotope	PNRA	Inventaire floristique
	2001	Biotope	PNRA	Inventaire floristique
	2004	Biotope	PNRA	Inventaire floristique
Agriculture et zones humides	2016	PNRA	PNRA	Inventaire floristique
Observatoire de la biodiversité	2015	PNRA	PNRA	Inventaire floristique
Natura 2000 site 38	2014	CBNB	PNRA	Inventaire floristique
Natura 2000 site 39	2013	Biotope	PNRA	Inventaire floristique
DIGITAL (RAIN)	90, 93, 96, 97, 98, 99, 01, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16	RAIN	Multiple	Inventaire floristique



Changements à apporter au SAGE

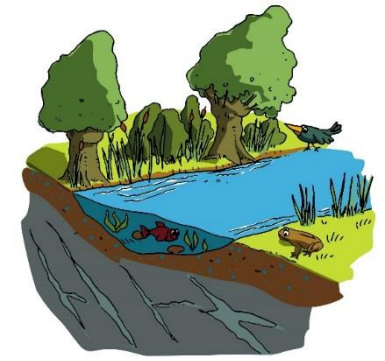
Nouvelles zones humides du SAGE Sambre



Légende

- Zones humides ajoutées
- Zones humides du SAGE
- Chefs-lieux
- Limites communales
- ▭ Périmètre administratif du SAGE

Mise à jour carte ZH RÉSULTATS



Ancienne cartographie 2 977 Ha identifiés

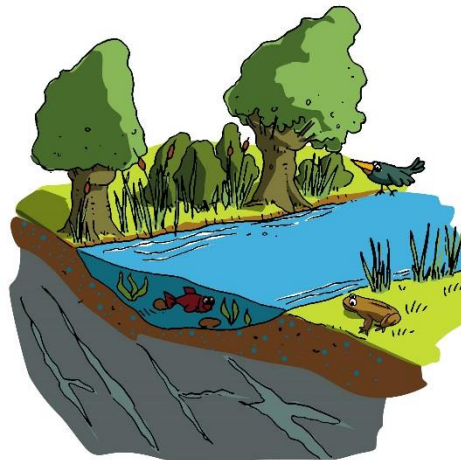
Identification de 883 Ha de nouvelles ZH

Soit un total de 3 860 Ha de ZH sur le SAGE

Sources:
Zones humides: PNRA
Périmètre SAGE: PNRA
Chefs-lieux: BD TOPO © IGN / PPIGE, 2013
Scan 25: © IGN, 2012

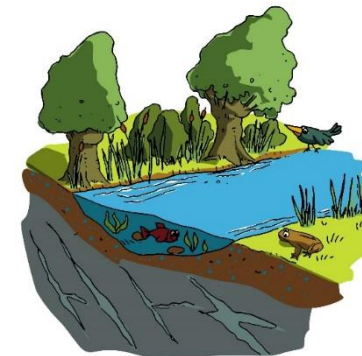


Classement des zones humides en 3 catégories



Classement des ZH en 3 catégories

Classement des ZH

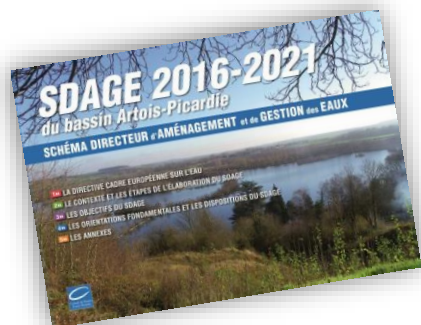


Disposition A-9.4 du SDAGE Artois Picardie : identifier les actions à mener sur les zones humides dans les SAGE

« Lors de l'élaboration des SAGE, ou lors de leur révision future, les documents de SAGE, dans leur volet zones humides, identifient :

- A) Les zones dont la qualité sur le plan fonctionnel et de la biodiversité est remarquable et pour lesquelles des actions particulières de préservation doivent être menées
- B) Les zones où des actions de restauration / réhabilitation sont nécessaires
- C) Les zones qui permettent le maintien et le développement d'une agriculture viable et économiquement intégrée dans les territoires et la préservation des zones humides et de leurs fonctionnalités

Selon les enjeux du territoire, les SAGE peuvent réaliser un inventaire, aussi exhaustif que possible, des zones humides. Cette disposition est facultative, pour les SAGE ayant déjà identifié des enjeux particuliers pour ses zones humides. »

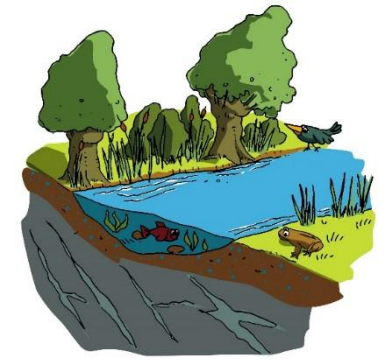


Une même zone humide peut être classée dans plusieurs catégories



Classement des ZH en 3 catégories

Classement des ZH



- > Pas de méthodologie, pas de financements, pas d'études complémentaires
- > En mai 2018, mise en place d'un premier groupe de travail composé de :
 - La Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord
 - La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Hauts de France
 - L'Agence de l'Eau Artois Picardie
 - Le Parc naturel régional de l'Avesnois



Premières orientations et propositions à suivre pour le classement



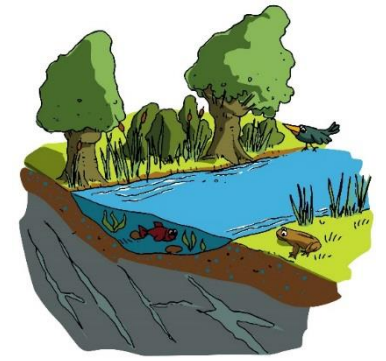
Classement des ZH en 3 catégories

A) Les zones dont la qualité sur le plan fonctionnel et de la biodiversité est remarquable et pour lesquelles des actions particulières de préservation doivent être menées

**Zones humides
remarquables au niveau
de la biodiversité**



**Classement des ZH
Remarquables**



**Zones humides
remarquables de par leur
rôle de zones d'expansion
de crue**



Classement des ZH en 3 catégories

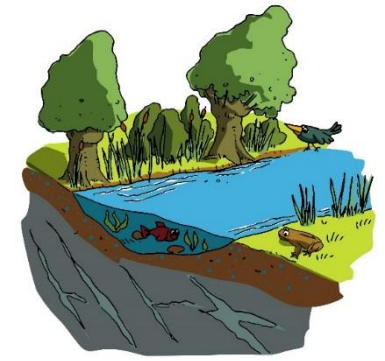
Zones humides
remarquables au niveau
de la biodiversité



Sélection des zones humides remarquables selon leur végétation:

- **Les végétations présentant un enjeu national, régional ou au niveau du PNRA** selon plusieurs référentiels (Directive Habitat-Faune-Flore; listes rouges UICN, régionales et nationales; les habitats patrimoniaux régionaux évalués par le CBNBL).
- **Les végétations présentant un intérêt patrimonial** selon le référentiel défini par l'inventaire des végétations de la région Nord-Pas de Calais du CBNBL.
- **Végétations ayant un intérêt fort, moyen à fort et moyen**, selon un référentiel défini à dire experts du Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNBL)
- **Reprise des zones humides d'intérêt du SAGE**

Classement des ZH Remarquables



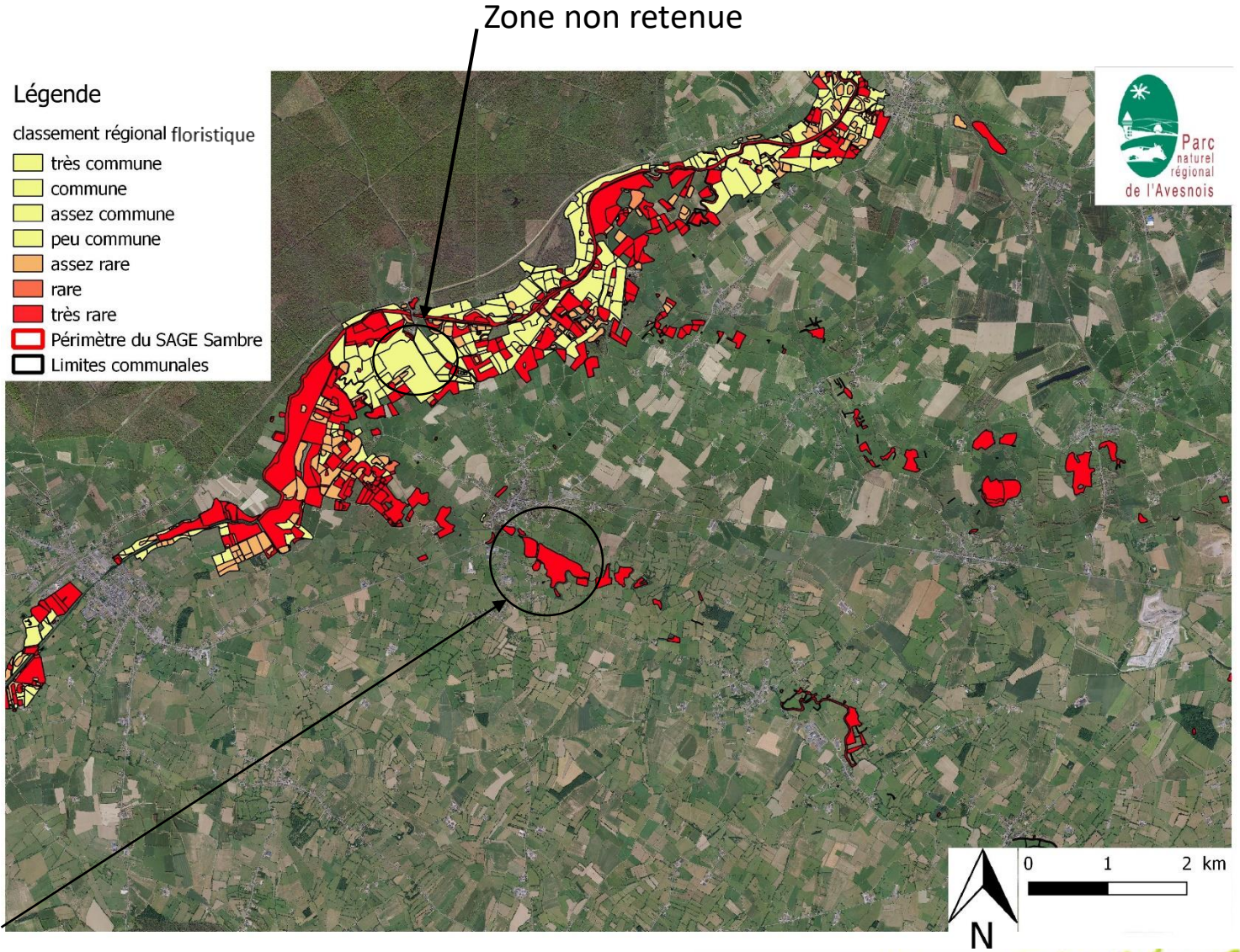
Classes de rareté régionale basées sur la distribution des
espèces dans le Nord - Pas-de-Calais (source : CBNBL, 2010)

Classe de rareté régionale
Disparue (D) ou Présumée disparue (D?)
Exceptionnelle (E)
Très rare (RR)
Rare (R)
Assez rare (AR)
Peu commune (PC)
Assez commune (AC)
Commune (C)
Très commune (CC)



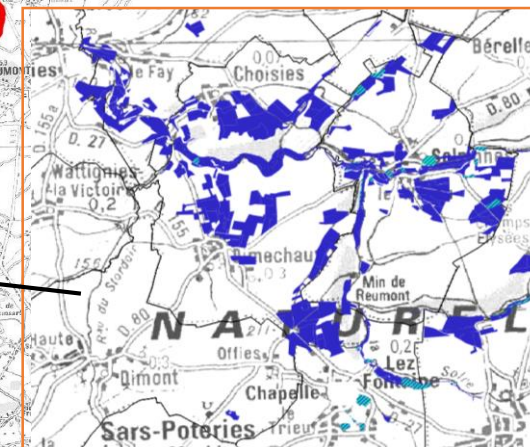
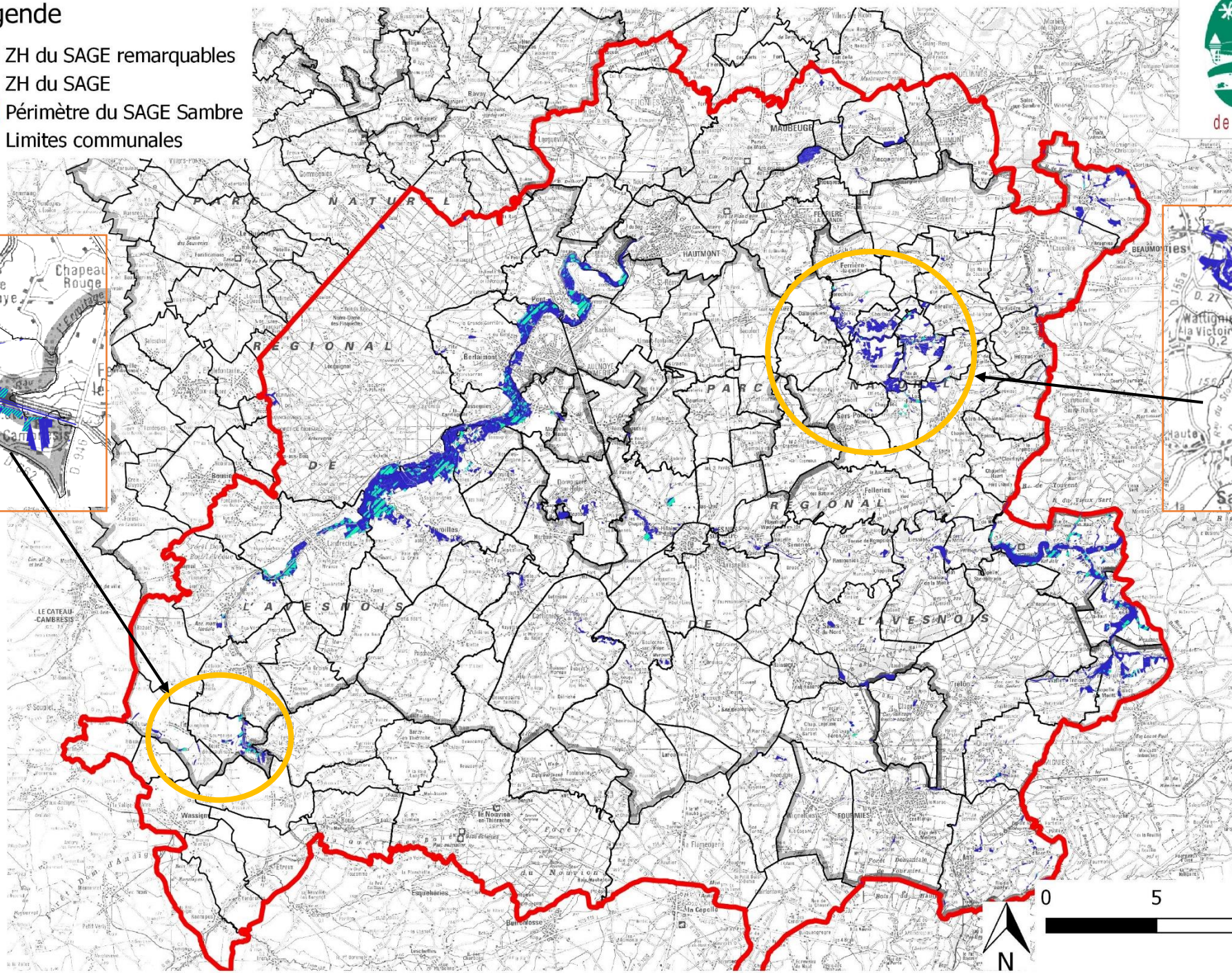
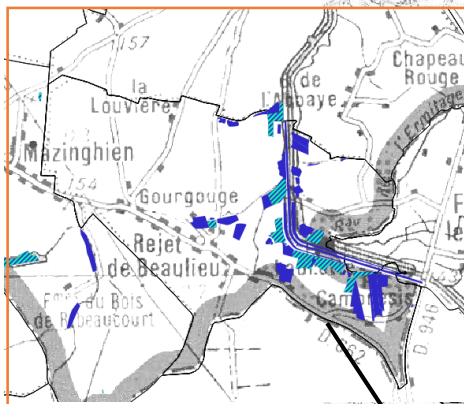
La **première étape** choix des classes constituant les zones remarquables.

Deuxième étape. Croisement des couches « Habitats remarquables » et « Zones humides du SAGE » pour identifier par recoupement quelles zones humides sont remarquables. S'il y a superposition des polygones des deux couches, alors la zone humide est considérée comme remarquable.



Légende

- ZH du SAGE remarquables
- ZH du SAGE
- Périmètre du SAGE Sambre
- Limites communales

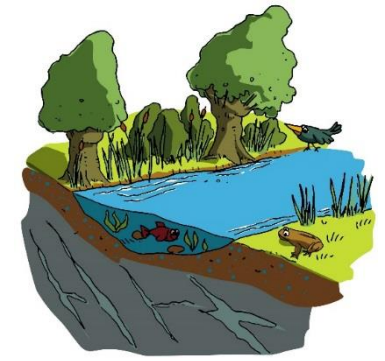


Classement des ZH en 3 catégories

**Zones humides
remarquables de par leur
rôle de zones d'expansion
de crue**

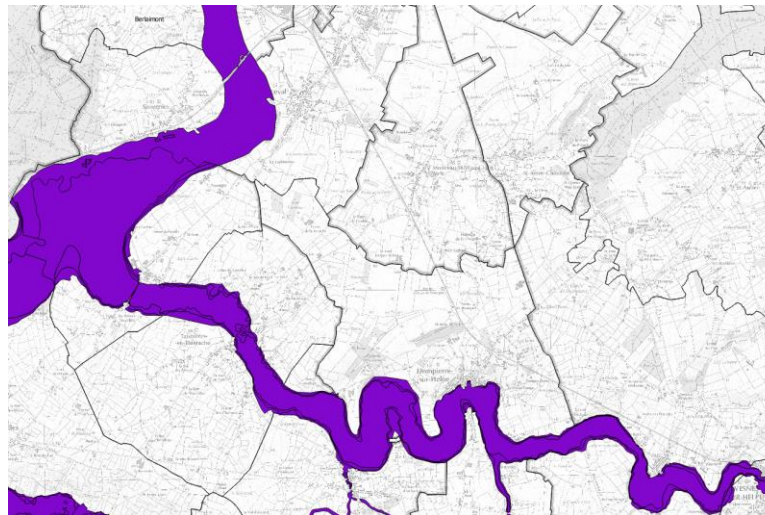


**Classement des ZH
Remarquables**



Sélection des zones humides localisées dans les zones d'expansion de crue identifiées par:

- Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) : Helpe Mineure, Helpe Majeure, Solre
- Atlas des Zones Inondables (AZI): Sambre



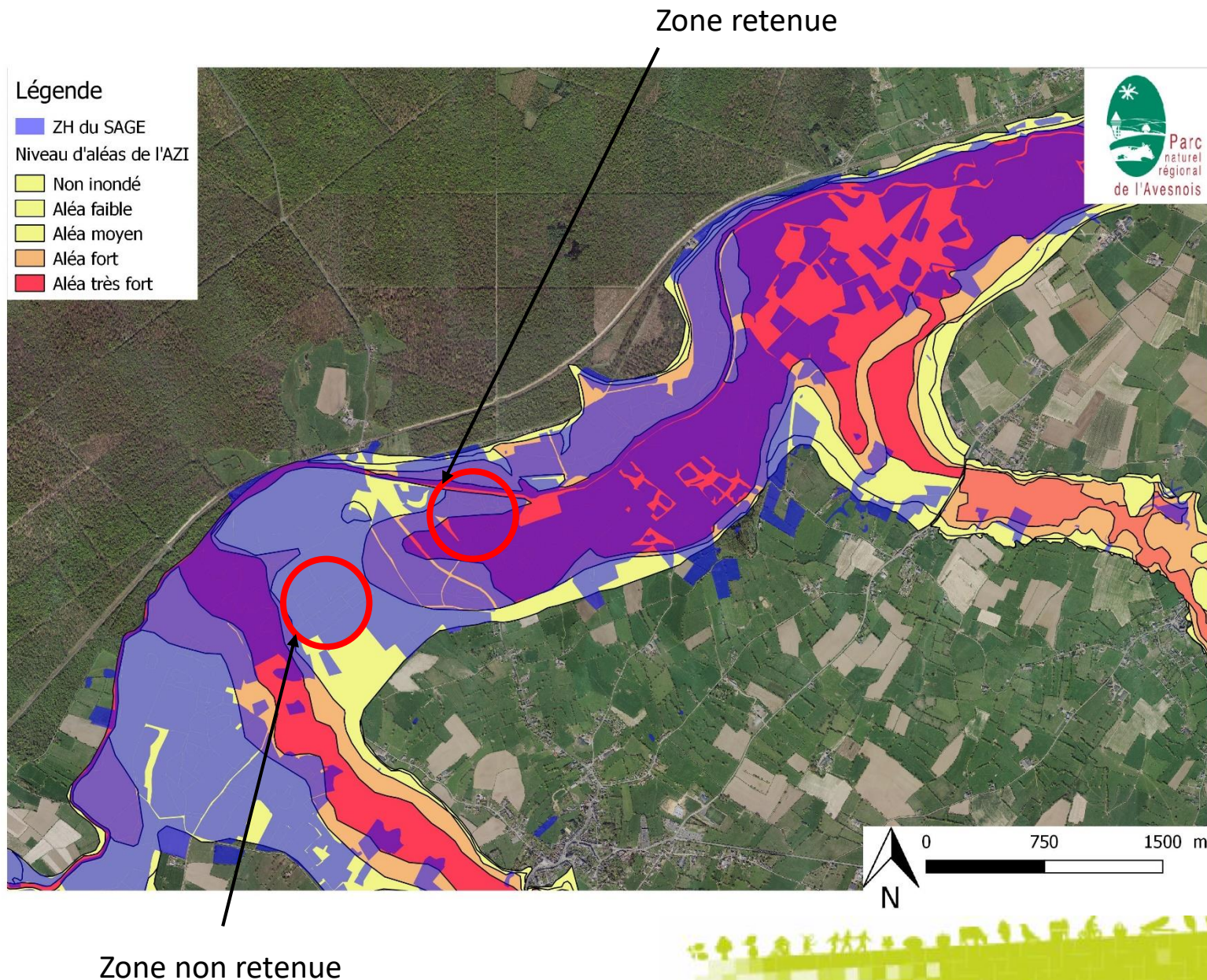


La **première étape** choisir le niveau retenu en ZEC suivant le niveau de l'aléas:

Aléas	Retenu
Aucun	Non
Faible	Non
Moyen	Non
Fort	Oui
Très fort	oui

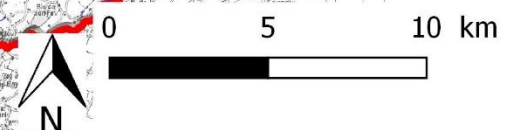
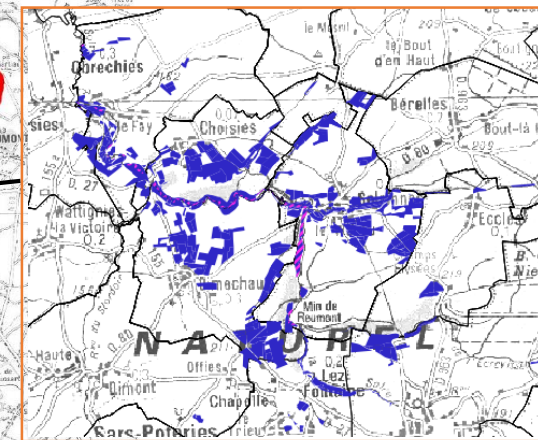
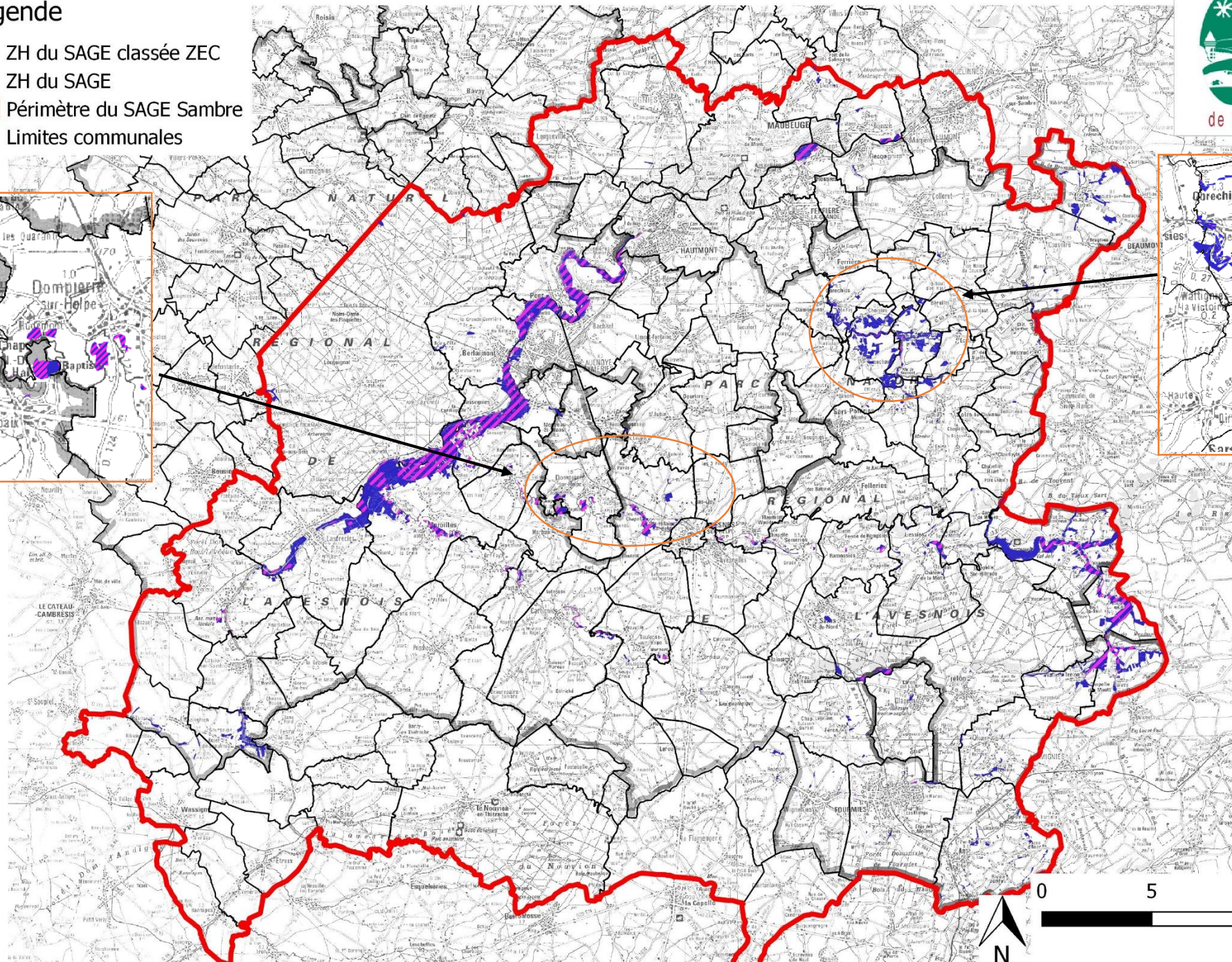
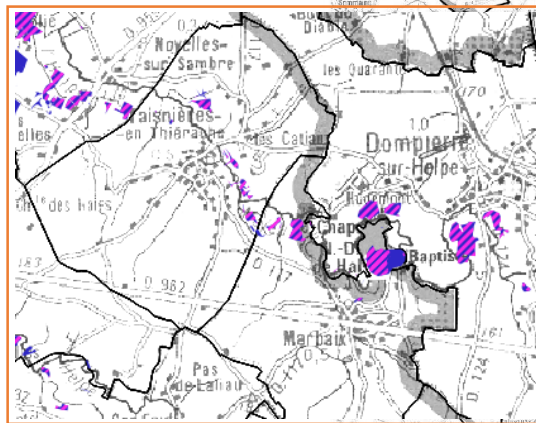
Le choix du niveau permet de ne pas prendre en compte toutes les ZH mais seulement celle qui jouent un rôle important lors des crues.

Deuxième étape. Croisement des couches « AZI » et « Zones humides du SAGE » pour identifier par recoupement quelles zones humides sont inondables.



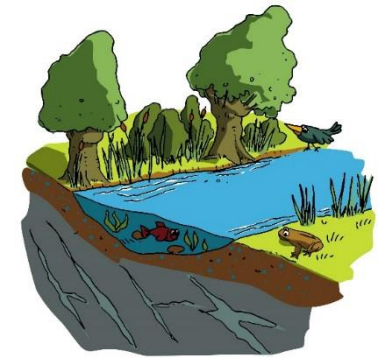
Légende

-  ZH du SAGE classée ZEC
-  ZH du SAGE
-  Périmètre du SAGE Sambre
-  Limites communales



Classement des ZH en 3 catégories

Classement des ZH A restaurer



B) Les zones où des actions de restauration / réhabilitation sont nécessaires

A la demande du service eau et environnement de la DDTM du Nord, sélection des zones humides faisant partie d'un projet de restauration uniquement.

Plusieurs gestionnaires des milieux aquatiques sollicités:

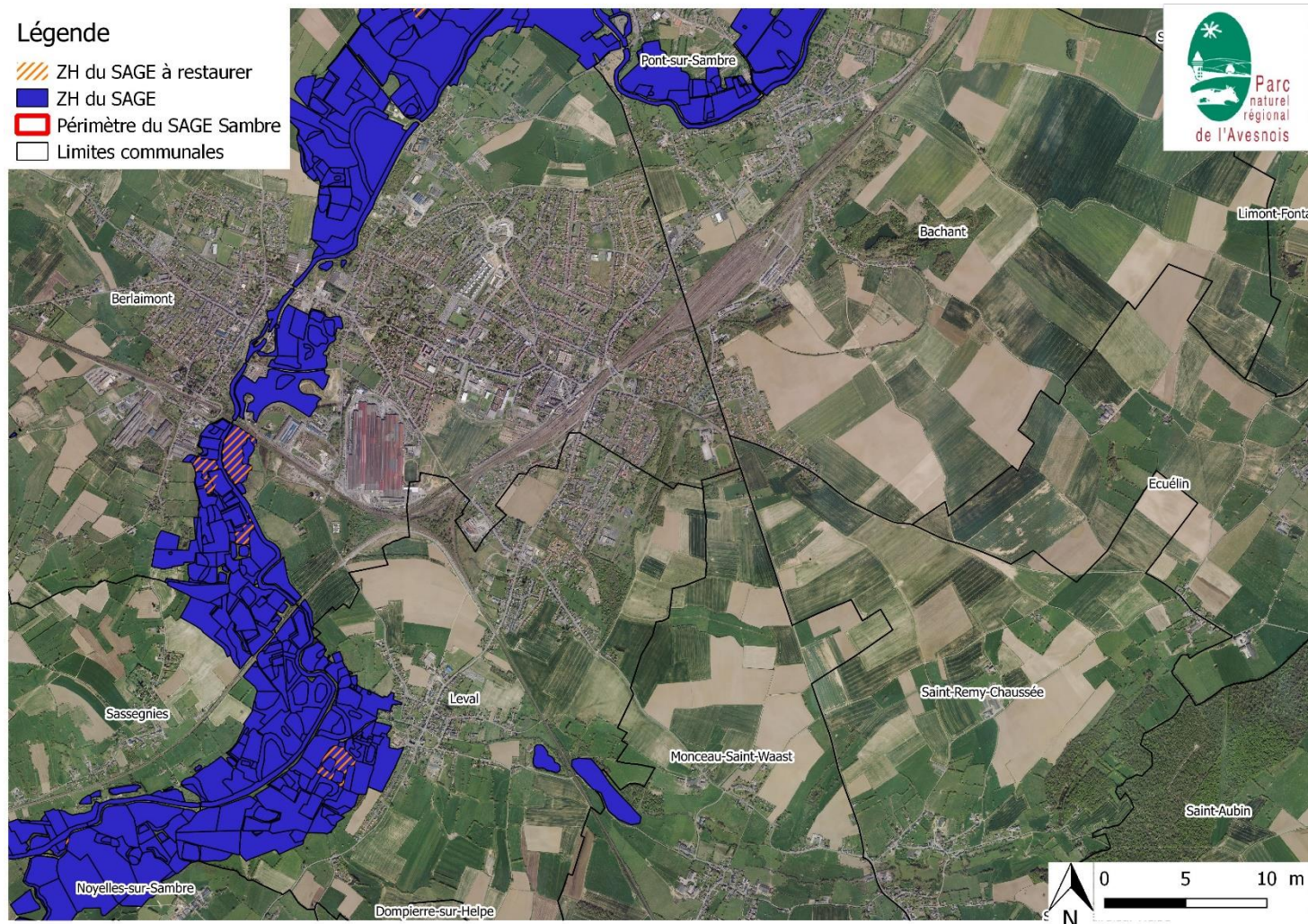
- Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS),
- Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois (SMAECEA)
- Fédération Départementale des Association Agrées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Nord (FDAAPPMA 59)





Pour cette classe, le PNRA a fait appel aux usagers du territoire dont la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS), le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois (SMAECEA) ou encore la Fédération Départementale des Association Agrées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Nord (FDAAPPMA 59), pour déterminer les zones à restaurer.

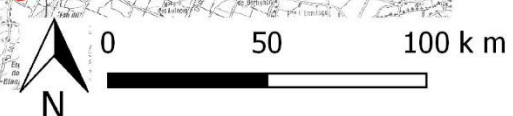
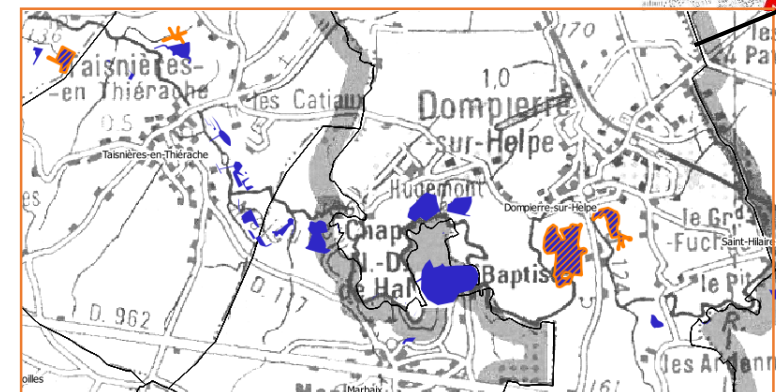
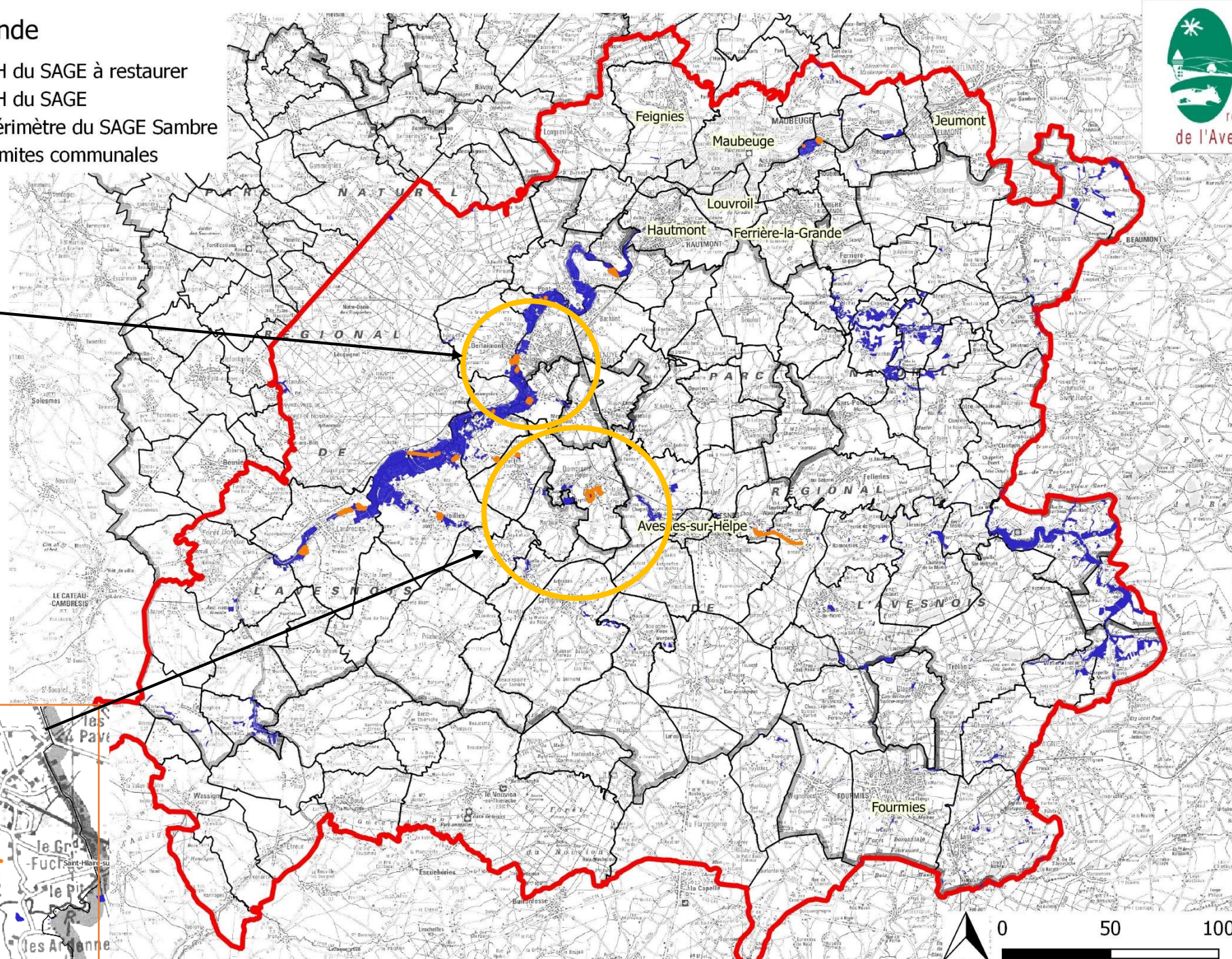
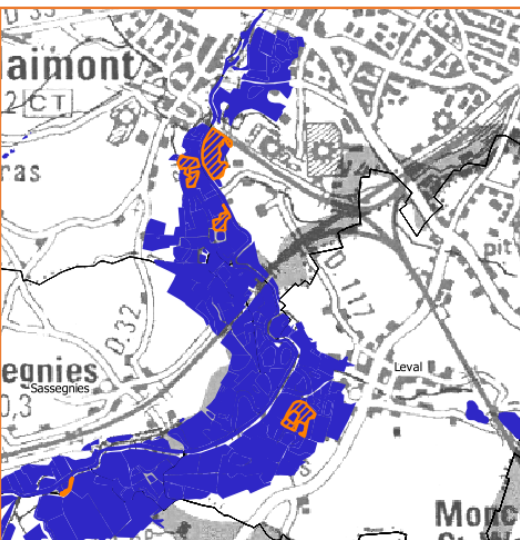
Cette couche n'est pas encore figée le PNRA refera un tour des partenaires afin d'intégrer les éventuels nouveaux projets.





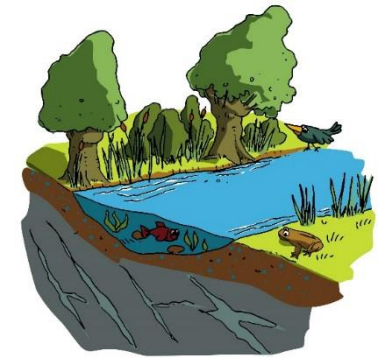
Légende

- ZH du SAGE à restaurer
- ZH du SAGE
- Périmètre du SAGE Sambre
- Limites communales



Classement des ZH en 3 catégories

Classement des ZH
Présentant un enjeux agricole



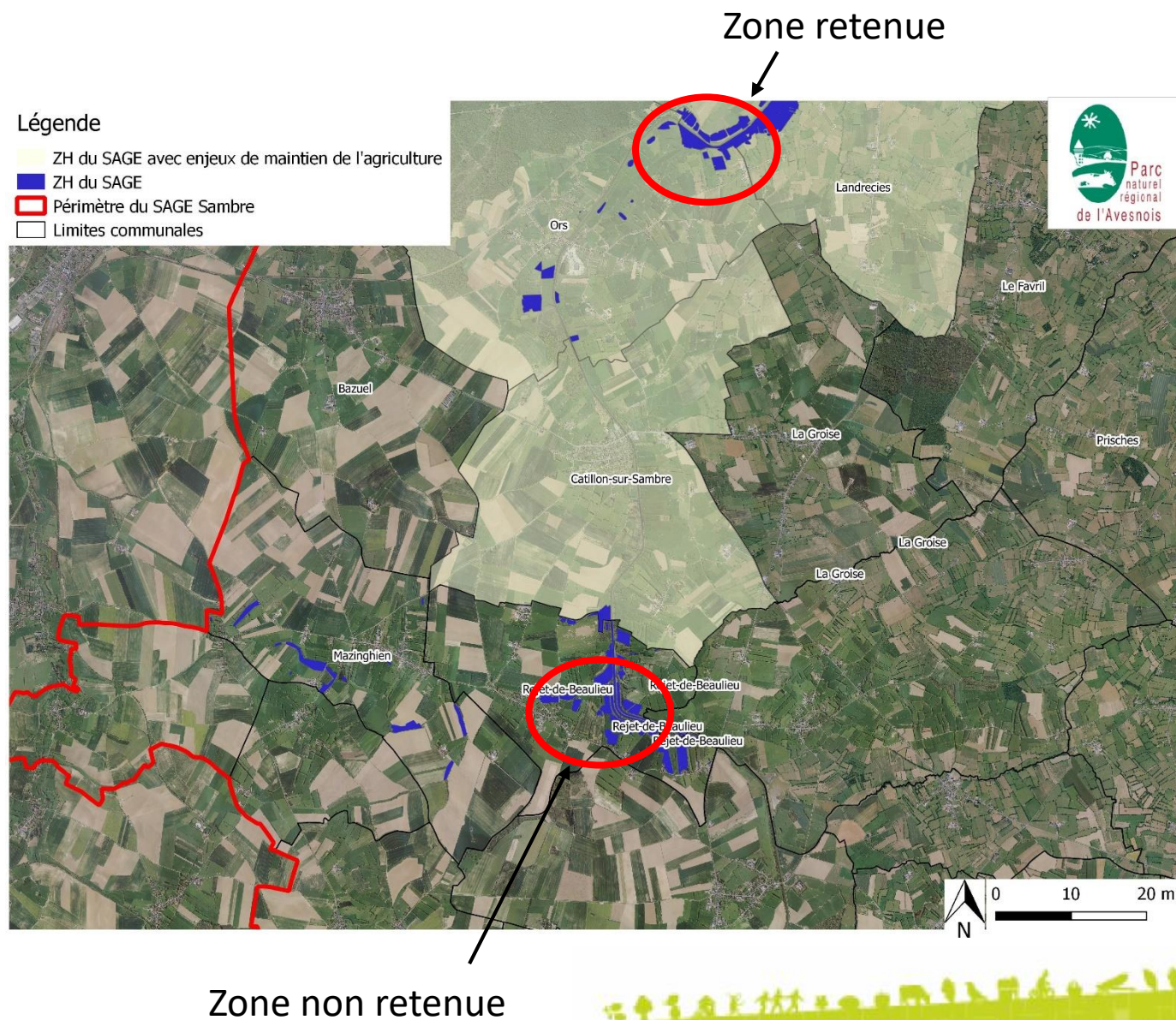
C) Les zones qui permettent le maintien et le développement d'une agriculture viable et économiquement intégrée dans les territoires et la préservation des zones humides et de leurs fonctionnalités

Sélection des zones humides incluses dans le périmètre du programme « Maintien de l'Agriculture en Zones Humides » de l'Agence de l'eau Artois-Picardie (42 communes à ce jour).



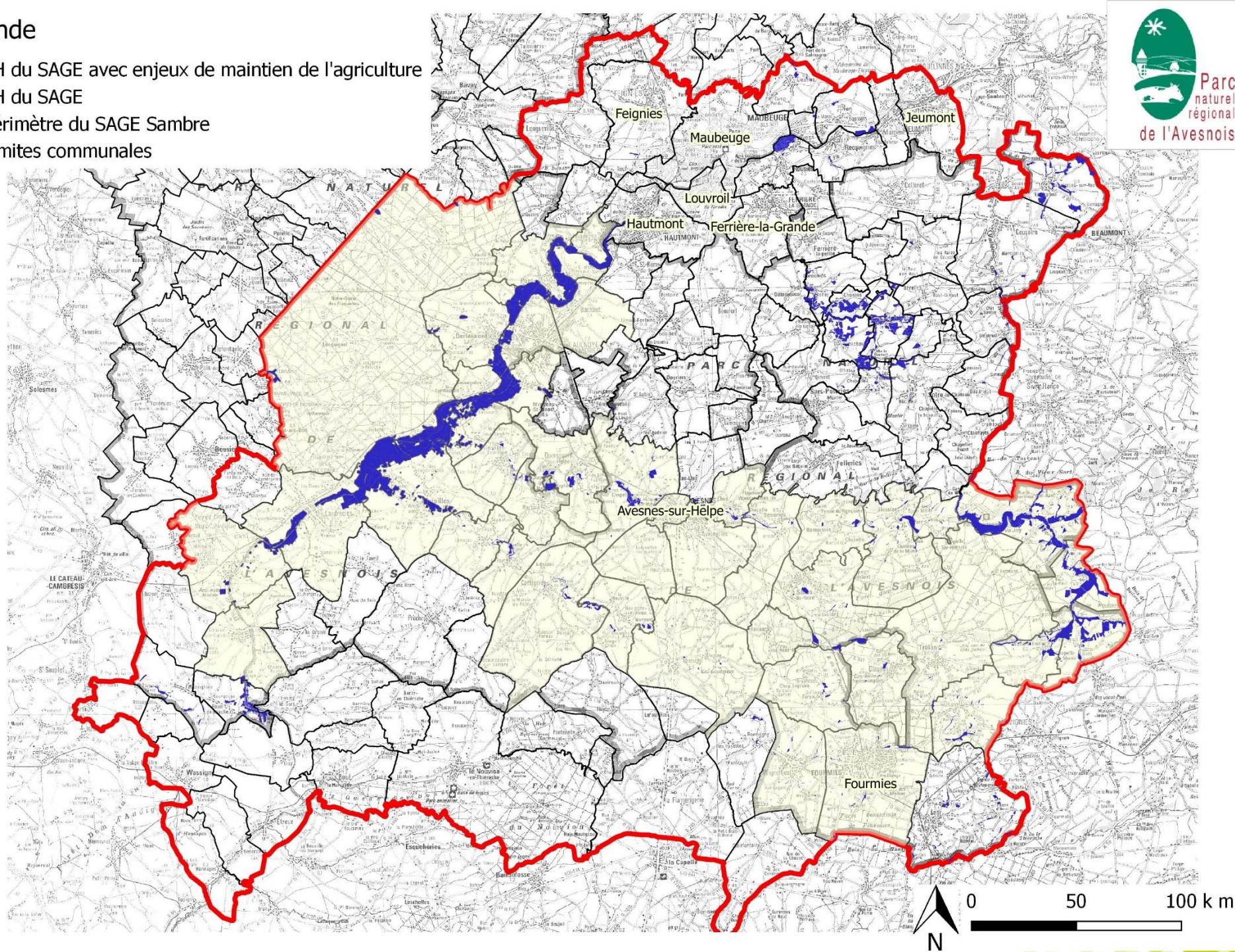


L'ensemble des zones humides reprises au sein du périmètre du Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide a été classé dans cette catégorie



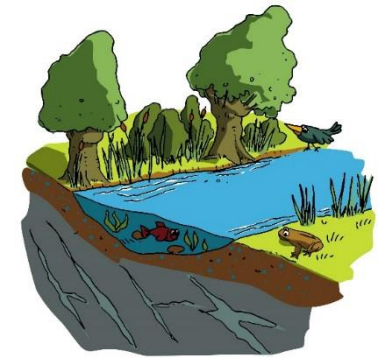
Légende

- ZH du SAGE avec enjeux de maintien de l'agriculture
- ZH du SAGE
- Périmètre du SAGE Sambre
- Limites communales



Classement des ZH en 3 catégories

Classement des ZH



Résultat

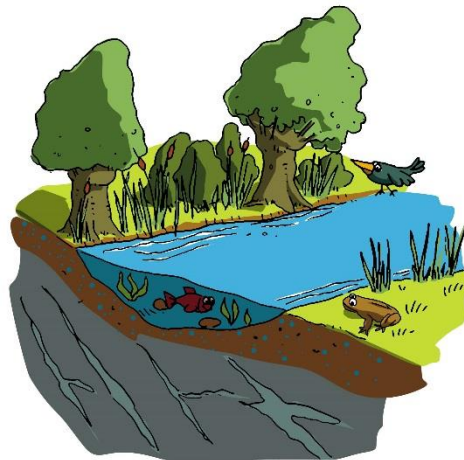
Sur les 3860 hectares de zones humides du SAGE Sambre, la proposition de répartition est la suivante :

- 809 hectares de zones humides « remarquables au niveau de la biodiversité» (a)
- 2610 hectares de zones humides « remarquables au niveau des ZEC» (a)
- Le nombre d'hectares de zones humides « à restaurer » sera défini après consultation des partenaires (b)
- 1841 hectares de zones humides « à enjeux agricole » (c)





Carte globale des zones humides





Inventaires des zones humides du SAGE de la Sambre

 Zones humides du SAGE

 Mares

Réseau hydrographique

 Permanent

Occupation du sol

 Espaces boisés

Repères administratifs

 Chefs-lieux de canton

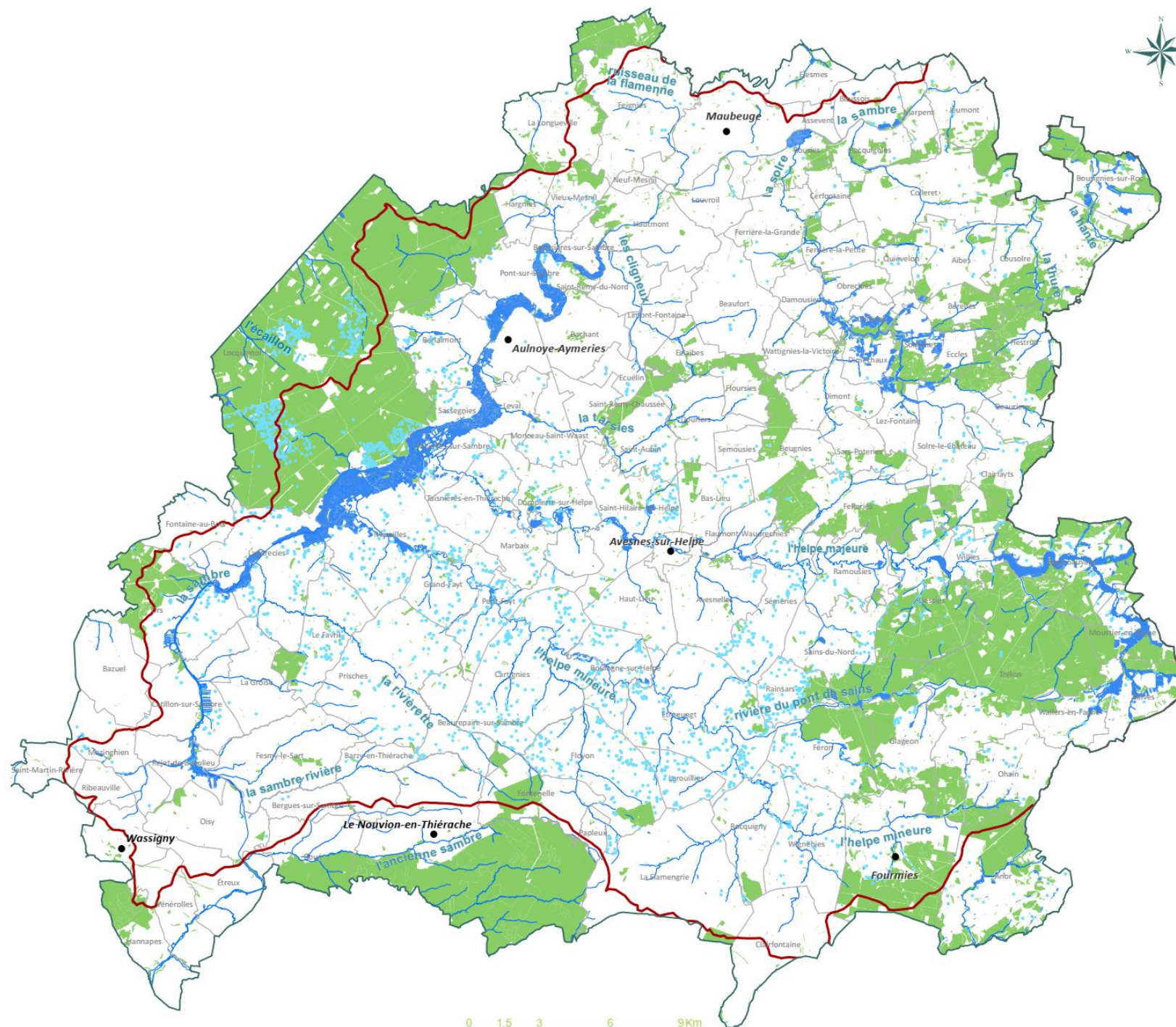
 Périmètre du Sage de la Sambre

 Bassin versant de la Sambre

 Limites communales

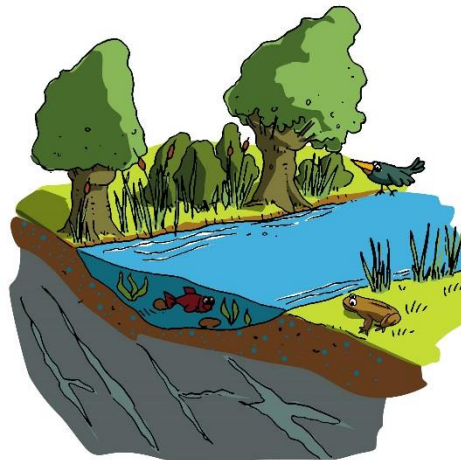
Sources :
SAGE © SMPNRA au titre du SAGE de la Sambre, 2006
Inventaire des zones humides du SAGE © PNRA, 2019
Mares :
- Anciennes mae © Pnra, de 1995 à 1998
- Programmes/études © Pnra, de 2001 à 2009
- Inventaires et occupation du sol 2003 © PNRA, 2009 ;
- © Conservatoire Botanique National de Bailleul, 2004 ;
- Plan de Gestion des 2 Helves © SIAECE, 2008
- MAET 2009 à 2017 © Pnra, 2018
- Inventaires des mares CAMVS 2015 © CAMVS, 2017
- Prospection des mares - ICB 2012 à 2017 ; ABC 2018 ;
PLUI CCSA
© PNRA, 2012 - 2017 - PNRA, 2018 ; PNRA, 2018
Bassin versant © AEAP - 2003
Cours d'eau - BD Topo © IGN, Paris, 2017
Limites communales, Chefs-lieux - BD Topo © IGN/PPIGE, 2013
OCS2D, donnée non finalisée © PPIGE - OCS2D NPDC 2005-2015, 2018
Occupation du sol Aisne 2010 © Région Hauts-de-France, 2016

Réalisation : ENRx/SMPNRA, Mars 2019
1/150 000 - Copie et reproduction interdites





Carte avec zoom sur les classements Zones humides





Zones humides du SAGE 2018

 Zones humides du SAGE

 Zones humides du SAGE à restaurer

Zones humides remarquables

 au titre de la biodiversité

 au titre de leur rôle de ZEC

Réseau hydrographique

 Permanent

 Mares

Repères administratifs

 Chefs-lieux de canton

 Secteurs où les zones humides du SAGE possèdent un enjeu agricole

 Limites communales

 Périmètre du Sage de la Sambre

 Bassin versant de la Sambre

Sources :
SAGE © SMPNRA au titre du SAGE
de la Sambre, 2006
Inventaire des zones humides du SAGE © PNRA, 2019
Zones humides d'intérêt du SAGE © PNRA, 2009
Mares :
- Anciennes mae © Pnra, de 1995 à 1998
- Programmes/études © Pnra, de 2001 à 2009
- Inventaires et occupation du sol 2003 © PNRA, 2009 ;
- © Conservatoire Botanique National de Baillieux, 2004 ;
- Plan de Gestion des 2 Helves © SIAECEA, 2008
- MAET 2009 à 2017 © Pnra, 2018
- Inventaires des mares CAMVS 2015 © CAMVS, 2017
- Prospection des mares - ICB 2012 à 2017 ; ABC 2018 ;
PLUI CCSA
© PNRA, 2012 - 2017 ; PNRA, 2018 ; PNRA, 2018
Bassin versant © AEAP - 2003
Cours d'eau - BD Topo © IGN, Paris, 2017
Limites communales, Chefs-lieux -
BD topo © IGN/PP102, 2013

Réalisation : ENR/SMPNRA, Mars 2019
1/150 000 - Copie et reproduction interdites

